

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 71 (1962)
Heft: 4

Artikel: L'épidémie de variole au Congo en 1961-1962
Autor: Lasserre, R.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-683317>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 31.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

céder dans les meilleures conditions et avec le maximum d'efficacité, mais aussi sans entraîner de frais trop considérables, des vaccinations massives.

Les chiffres publiés par la Chronique de l'O. M. S. (novembre 1961) et concernant les pays où se sont déjà déroulées des campagnes d'éradication sont extrêmement intéressants et montrent que le problème peut être résolu. Souhaitons donc qu'un jour vienne où l'un après

l'autre tous les foyers d'endémie variolique auront pu être supprimés. En attendant, il convient de ne pas oublier les précautions auxquelles obligent le rythme et la multiplicité des relations intercontinentales, ni cette forme de prévention surtout qui reste notre première et meilleure arme de défense, la vaccination anti-variolique.

m.-m. t.

La variole aux portes de l'Europe

L'ÉPIDÉMIE DE VARIOLE AU CONGO EN 1961-1962

Dr R. Lasserre

Le docteur R. Lasserre, responsable depuis octobre 1961 de l'Unité médicale suisse à Léopoldville, et qui après un bref séjour en Suisse est reparti poursuivre sa mission à l'hôpital Kintambo, a rédigé le rapport suivant. Il montre de façon éloquente les dangers que présente aujourd'hui encore l'inobservance des mesures préventives devant une maladie telle que la variole. Cette variole que l'on se plaisait à croire définitivement éliminée de tous les pays civilisés.

*

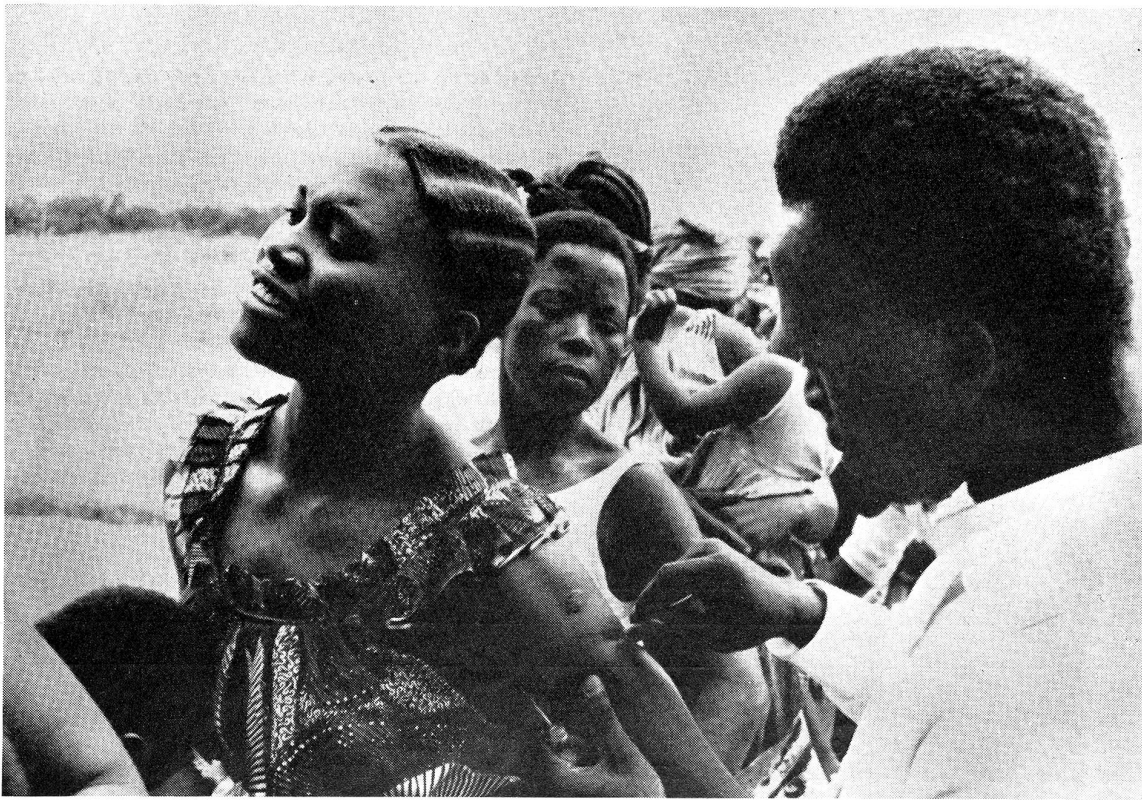
Il existe toujours quelque part au monde un foyer d'une de ces épidémies qui ont décimé au cours des âges des populations entières. Le choléra tue chaque année des dizaines de milliers d'êtres humains en Inde, la fièvre jaune couve dans la moitié de la forêt tropi-

cale américaine, la peste guette en Asie, la variole brise des familles dans le monde entier.

En Europe on croit volontiers que ces maladies n'appartiennent plus qu'à l'Histoire et qu'elles n'atteignent que quelques poignées de « sauvages » au fond d'on ne sait quelle contrée impossible. Et pourtant en quelques heures de « Jet » l'épidémie peut être apportée à l'Europe, d'Asie, d'Afrique ou d'Amérique.

C'est à peine si on le réalise dans notre vieux continent, et l'on reste confondu devant l'imprévoyance et la négligence de tant d'Européens en face des risques d'épidémies dévastatrices.

Il me souvient de ce voyageur arrivant malade l'année dernière en droite ligne de l'Inde où sévissait le choléra, sans qu'on lui demande même un certificat de vaccination à l'aéroport d'Europe dans lequel il débarquait



Vaccination à Léopoldville par un assistant de l'hôpital de Kintambo (février 1962)

(Photo Nations unies)

après un trajet de 15 heures à peine. En Suisse, la majorité des législations sanitaires cantonales ignorent la vaccination antivariolique. Et pourtant la variole sévit avec une effroyable violence à quelques sept heures de voyage de nos aéroports.

L'épidémie d'octobre 1961 au Congo

En effet depuis octobre 1961, des milliers de cas sont apparus au Congo, où plusieurs centaines d'enfants sont déjà morts de cette terrifiante affection. Que s'est-il passé? Pour beaucoup, l'indépendance au Congo a signifié la suppression des choses qui étaient obligatoires et la permission de celles qui étaient défendues. La vaccination antivariolique figurait en bonne place aux cahiers des choses obligatoires. Ce fut une raison suffisante pour la laisser choir. Moins de deux ans plus tard, l'épidémie de variole éclatait à Léopoldville. Dans cette cité de peut-être 700 000 habitants, un seul hôpital accepte les cas de maladies infectieuses: l'hôpital de Kintambo, celui de l'Unité médicale suisse. Celle-ci n'allait donc pas tarder à être appelée à collaborer jour après jour avec le gouvernement et l'O. M. S. dans la lutte entreprise contre l'épidémie.

Son expansion brutale de janvier 1962

D'octobre à décembre 1961 la variole s'infiltrait sournoisement dans toutes les cités indigènes de Léopoldville. Elle s'attaque aux enfants surtout, mais quelques adultes tombent aussi. Les familles congolaises, imprévoyantes, gardent plusieurs malades à la maison, permettant ainsi à l'épidémie de bien s'installer. Dix à

quinze malades seulement sont envoyés par semaine à Kintambo.

Ils sont hospitalisés dans un seul pavillon où tout isolement reste illusoire malgré les avis de l'Unité médicale et de l'O. M. S. Pendant ce temps on vaccine 450 000 personnes. Mais les Congolais refusent encore de croire au danger et s'empressent souvent d'essayer le vaccin avant qu'il ait pu pénétrer dans les tissus.

En janvier, brusquement, le drame éclate. Les malades affluent à Kintambo où l'on ouvre un second pavillon pour eux. Dans les cités indigènes la mort frappe sans relâche. Toutes les nuits on entend les lamentations des Noirs qui pleurent leurs enfants enterrés furtivement.

En février l'épidémie gagne encore du terrain et plus de 100 malades entrent chaque semaine à Kintambo où un troisième pavillon leur est consacré. On ne saura jamais combien elle aura tué de gens à Léopoldville. On pense en tout cas que pour chaque malade traité à Kintambo par l'équipe suisse, il y a sept ou huit varioleux cachés dans les cités indigènes. Plus de 1000 malades ont déjà passé par Kintambo. Cela signifie que l'épidémie a touché aujourd'hui entre 7000 et 9000 gens. Or, chez les malades non traités, la mortalité se situe aux environs de 60 à 70 %, ce qui revient à dire qu'il est mort entre 5000 et 6000 enfants à Léopoldville, car ce sont les enfants surtout qui sont touchés, dans une proportion de 90 %.

Tandis qu'à Kintambo 20 % seulement des varioleux meurent si l'on ne tient pas compte des 5 % des cas qui y entrent moribonds et qui y meurent avant même qu'on puisse les soigner. En effet, bien que l'on ne



L'équipe mobile de vaccination antivariolique à Boma (Congo)

(Photo de la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge)

possède pas de médicament spécifique de la variole, l'usage des antibiotiques permet d'éviter la plupart des surinfections mortelles de cette maladie. Et, dans les cas singulièrement toxiques, la cortisone diminue sans aucun doute la mortalité.

Vaccinations massives

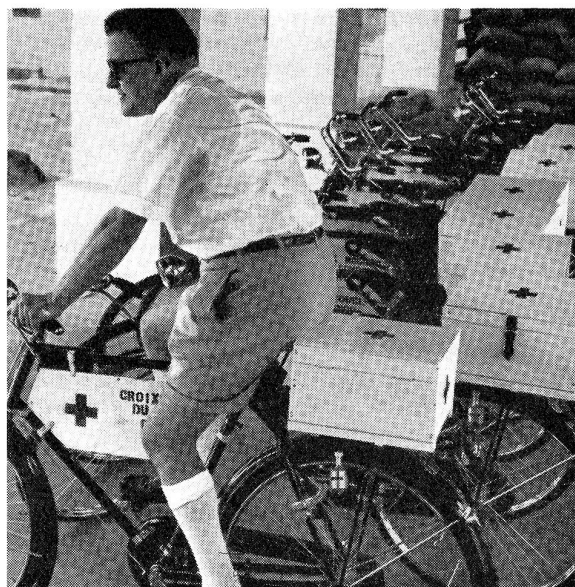
Devant la menace de plus en plus grave que l'épidémie fait peser sur le Congo et même l'Europe, on se décide à refaire une grande campagne de vaccination. Une commission est créée par le gouvernement, à laquelle participe le chef de l'Unité médicale suisse. Un spécialiste est appelé de l'Organisation mondiale de la Santé à Genève et, en quelques semaines, une campagne de vaccination est mise sur pied. Elle débuta à la fin de février par les trois communes les plus atteintes de la ville. Quinze jours plus tard on sentait déjà les bienfaits de la vaccination: les entrées se raréfient à Kintambo. A la fin de mars on peut abandonner un des pavillons de varioleux. Semaine après semaine les cas de variole diminuent et bientôt, lorsque toute la population aura été vaccinée, l'épidémie s'éteindra totalement.

Le travail de l'Unité médicale suisse

L'Unité médicale suisse a pris une part active à la lutte contre l'épidémie: elle a soigné plus de 1000 cas de variole en quelques mois, elle a réuni d'importantes observations sur cette affection, elle en a étudié les complications, elle a collaboré à la préparation de la campagne de vaccination.

Et, surtout, tous les médecins qui ont passé par Kintambo ont acquis la conviction que seule une prophylaxie bien étendue peut avoir raison de la variole. Seules les vaccinations préventives peuvent éviter le retour de la catastrophe. Une catastrophe qui attend des milliers d'enfants que la maladie transforme bientôt en une chair couverte de pustules des pieds à la tête, en un organisme profondément intoxiqué par le virus qui fera d'eux des êtres malingres pendant encore des années.

Dr R. Lasserre



Le chef de la délégation au Congo vérifie lui-même le matériel
(Photo Ligue)

Dans l'Afrique nouvelle

SECOURS CROIX-ROUGE INTERNATIONAUX POUR LA RÉPUBLIQUE DU TOGO

Menace de famine au Togo

Au début d'avril, la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge a entrepris, à la demande du Gouvernement et de la Croix-Rouge togolais, une campagne pour lutter contre la disette provoquée par la sécheresse et qui menace près de 300 000 habitants dans le nord-est du pays. Des distributions de vivres seront faites jusqu'à la prochaine récolte, c'est-à-dire pendant trois mois environ.

Le Gouvernement américain s'est offert à fournir mensuellement, pendant cette période, 900 tonnes de haricots, 1800 tonnes de millet et 300 tonnes d'huile, représentant pour l'ensemble du programme prévu pour trois mois, une valeur de treize millions de francs suisses. Il s'est déclaré prêt à assumer les frais des opérations de déchargement, de transfert et de distributions évalués, pour cette même durée, à un million de francs suisses.

Les distributions seront assurées mensuellement par la Croix-Rouge togolaise avec l'assistance de la Ligue qui dispose sur place des services de huit délégués placés sous la direction de M. R.-T. Schaeffer, assistant spécial du vice-président exécutif de la Croix-Rouge améri-

caine qui l'a mis à la disposition de la Ligue pour cette tâche.

*

Aide aux réfugiés établis au Togo

En même temps, une campagne de secours de caractère limité a été entreprise conjointement par le Haut-commissariat pour les réfugiés et la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge en faveur de 6000 réfugiés vivant au Togo. Ceux-ci doivent être assistés momentanément et jusqu'à ce qu'ils puissent être intégrés définitivement dans l'économie du pays. Un plan d'intégration est préparé dans ce but par le Gouvernement du Togo avec le concours de l'Assistance technique des Nations unies.

Les distributions de secours comporteront des textiles et des vivres. Le Gouvernement américain a également offert de fournir mensuellement 72 tonnes de farine de maïs, 18 tonnes de haricots et 6 tonnes d'huile en faveur de cette action pendant une durée de 6 mois. Une assistance directe sera apportée aux réfugiés par la Croix-Rouge sous la forme de distribution de semences, de hoes et de machettes qui faciliteront leur installation en permettant des travaux agricoles.